Mais c'est surtout en faisant appel à la raison des enfants que nous fonderons une bonne discipline. Traitons-les comme des êtres raisonnables ; faisons-leur comprendre les motifs de notre conduite envers eux ; montrons-leur que nous agissons pour leur bien. Sans doute, nous n'entrerons pas, en toute occasion, dans de longues discussions ; nous réserverons le droit de dire " je veux ", et nous ne tolérerons pas qu'on ergote quand nous aurons exprimé catégoriquement notre volonté ; mais il n'en est pas moins vrai que nous devons nous adresser à la raison des enfants

pour faire accepter notre autorité.

Seulement, en ceci, les discours ne suffisent pas ; il faut que nos actes soient conformes à nos paroles, et qu'ils soient toujours inspirés par le souci d'une parfaite équité. La justice est, en effet, la base nécessaire et inébranlable de la discipline : "C'est perdre toute confiance dans l'esprit des enfants et leur devenir inutile, que de les punir des fautes qu'il n'ont point faites, ou même sévèrement de celles qui sont légères. Ils savent précisément, et mieux que personne, ce qu'ils méritent ; ils connaissent si c'est à tort ou avec raison qu'on les châtie, et ne se gâtent pas moins par des peines mal ordonnées que par l'impunité. " (La Bruyère.)

Or, il n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire d'être toujours juste avec les enfants ; il y faut beaucoup de tact, d'expérience et de fermeté. Ainsi, il y a certaines fautes sur lesquelles on doit fermer les yeux, parce qu'elles sont exceptionnelles, passagères ou sans gravité ; les écarts momentanés sont pardonnables : les enfants sont parfois si nerveux, et les plus sages se laissent si facilement dissiper! Même les punitions méritées doivent être infligées avec ménagement, car leur effet s'use vite ; certaines natures y deviennent bientôt, par l'accoutumance, indifféren-

tes, et rien n'est plus fâcheux.

En ce qui concerne le maître, dans les classes nombreuses surtout, les causes d'irritation surgissent à tout instant ; s'il ne se domine pas, s'il s'emporte, il risque fort de ne pas châtier avec justice ; il doit savoir garder son sang-froid pour proportionner la peine à la faute comimse, et ne pas donner à la punition l'apparence d'une vengeance personnelle.

La faiblesse serait aussi nuisible que l'emportement. Si nos menaces ne sont pas suivies d'effet, ou si, après avoir infligé une punition méritée, nous nous laissons émouvoir par les prières du coupable, nous ruinons notre autorité. "Faire grâce, remettre la peine, c'est rouvrir la porte à l'arbitraire, et s'exposer à paraître dur et capricieux quand il faudra

l'infliger." (Mme Necker de Saussure.)

Etre toujours justes, et faire accepter notre autorité par la raison, voilà l'essentiel. notre force suprême. Ce ne sera pas la seule, et nous compterons aussi sur le sentiment pour qu'on nous obéisse de plein gré. La seule justice, en effet, ne suffit pas ; les enfants ont besoin de se sentir enveloppés d'une atmosphère de tendresse ; nous pouvons tout obtenir